



Re: Dentexia Saint Lazare

Par [lachmar](#) mercredi 10 février 2016 à 12:42



Score: 1

tres élégant ce message

cet homme est toujours chirurgien-dentiste ; l'ordre lui a simplement retiré le pouvoir d'exercer son métier, et il a du en trouver un autre pour nourrir sa famille

il peut être utile de noter que cette sanction qui l'a frappé ne l'a pas été pour des plaintes de patients ni d'un quelconque organisme social ou fiscal, mais pour des attaques contre des confrères dans ses supports media

ce n'est donc pas un voyou comme semble l'indiquer le post

on peut noter que la profession ne l'a absolument pas soutenu , alors qu'au long de ses années d'exercice il avait été largement sollicité (en particulier par la fsdl) pour défendre les confrères et avait toujours répondu présent .

il est maintenant avocat (on ne peut qu'admirer la reconversion de cette homme), et n'a pas le droit déontologiquement de "reprenre une affaire"

s'il s'agit bien du même , ce genre de message pourrait prêter aux mêmes poursuites que celles qui l'ont frappé, malgré les précautions prises par l'auteur qui ne cite pas de nom ... mais qui explicite si bien qu'on ne peut ignorer de qui il s'agit

et même si cela était vrai, au nom de quel principe pourrait on interdire à cet homme de faire des affaires et de gagner sa vie ?

[Répondre](#) [Citer](#)



Re: Dentexia Saint Lazare

Par [Tizott](#) jeudi 11 février 2016 à 10:49



lachmar écrivait:

> le seul résultat à l'heure actuelle ? vous avez pris les places dans les
> différentes instances et êtes devenus des "notables de la profession"

> comme si en fait le seul objectif du combat syndical était de prendre des places
> et des fauteuils en cuir et les defrayements qui vont avec))))

Quels sont les éléments qui te permettent d'affirmer cela ?

[Répondre](#) [Citer](#)

vous ronronnez sur vos fauteuils en cuir , en vous délectant de la vue et du déjeuner que vous allez faire chez Laurent ou chez Apicius , comme les autres avant vous

[Répondre](#) [Citer](#)



Re: Dentexia Saint Lazare

Par [lachmar](#) jeudi 11 février 2016 à 11:27



Tizott écrivait:

> lachmar écrivait:

> -----

>

> > vous ronronnez sur vos fauteuils en cuir , en vous délectant de la vue et du
> > déjeuner que vous allez faire chez Laurent ou chez Apicius , comme les autres
> > avant vous

>

> Tu es syndiqué FSDL ? si oui, tant mieux.

> Ensuite, tu intègres un CA (conseil d'administration) régional et tu reviens

> nous dire qui ronronne

je ne suis pas FSDL , et je n'ai jamais été en position éligible à quelque CA que ce soit

dommage

alors pour finir je me suis fait moi même un bureau avec vue, j'ai acheté un fauteuil en cuir, et j'achete des déjeuner étoilés chez groupon

comme ça j'ai une peu l'impression d'être un responsable syndical de haut vol

[Répondre](#) [Citer](#)

tu ne m'as pas compris rookmoot)

je n'ai jamais dit que je n'étais pas syndicaliste (juste que je n'étais pas DSI ni FSDL)

j'ai dit que je n'avais jamais été président ...ni en position éligible de quoi que ce soit

quand tu auras siégé dans autant de CP que moi

quand tu auras autant pris le train+ hotel (a mes frais : on m'avait dit que c'était du bénévolat)que moi pour aller à des CA et à des AG

quand tu auras défendu ou conseillé autant de confrères que moi

tu pourras me reprocher d'être un yakafaukon)

je ne suis pas un yakafaukon, mais un jycroisplusdutoutavosconneriesetavospromesses

et je sais un tout petit peu de quoi je parle

[Répondre](#) [Citer](#)

c'est de ma faute ... ma très grande faute : je le cherche , et comme il a du caractère il répond

ton président est burné

[Répondre](#) [Citer](#)

lachmar écrivait:

- >
- >
- > une plateforme majeure est complice des assureurs qui escroquent leurs patients
- > :
- >
- > un patient signe pour une mutuelle à 600% affilié à santeclair
- >
- > il a le droit à une couronne remboursée à 720€
- >
- > et la plate forme l'incite à aller chez un dentiste qui lui fera sa couronne à
- > 390€
- > et limite l'inlay core à 200€ ... le patient aura-t-il la même qualité de
- > couronne à ce prix ?
- >
- > de la part de la mutuelle ca s'appelle de la tromperie , et de la part de la
- > plate forme
- >
- > c'est directement du pénal
- >
- > j'ai avisé les syndicats avec les pièces prouvant la manippersonne ne bouge
- > ... à croire que tout le monde y trouve son compte ...

je veux bien prendre ta main dans la figure ... quand on dit on fait

je suis a paris jeudi et j'adore les gens qui parlent comme ça par écran interposé

on peut prendre rendez-vous ?

je ne t'ai pas consulté , parceque je ne considère pas la FSDL sous ton autorité comme un vrai syndicat, mais comme un office de démagogie et de prosélytisme qui mène dans le mur avec des érucations stériles

la preuve : tu aurais cet argument depuis des années, et tu ne trouves pas un patient pour porter l'affaire au pénal laisse moi rire ...

c'est du pur pénal (tromperie etc) ... constitution de partie civile devant le doyen des juges d'instruction d'un TGI bien choisi (Nanterre par exemple) et l'affaire est dans le sac

jeudi je suis libre de 12 à 14 pour une petite explication virile

 Répondre  Citer



Re: DERAPAGE OU RESEAU PROTHESE DE LA CNSD ?

Par [lachmar](#) aujourd'hui à 18:05



Patatrasse écrivait:

- > Ah j'oubliais, Bessis est l'avocat de Steichen qui nous assigne avec l'avocat de
- > Marianne BINST devant l'Autorité de la Concurrence alors tes conseils à 2
- > balles, merci, tu peux te les garder pour toi.
- >
- > --
- > <http://www.fSDL.fr/>

d'après la rumeur publique, il y a un moment où Bessis a travaillé pour vous

gratos même on m'a dit

au fait tu ne m'as pas répondu pour le 10/03

et d'autre part tu vas trop loin dans tes insultes et je transmets tes contributions à mon avocat ... qui est

 Répondre  Citer



Re: DERAPAGE OU RESEAU PROTHESE DE LA CNSD ?

Par [lachmar](#) aujourd'hui à 18:11



et en plus tu veux nous faire prendre des vessies pour des lanternes :

c'est du pur civil ton truc ... rien de pénal

tu es vraiment un amateur : je n'ai pas écrit "tous les syndicats" mais "les syndicats" et ça change tout ...

et pour jeudi 10 au fait ?

PS : je fais 1m83 et 95kg ... et ai quelques doigts cassés)

[Répondre](#) [Citer](#)



Re: DERAPAGE OU RESEAU PROTHESE DE LA CNSD ?

Par [adhoc](#) aujourd'hui à 21:06



Score: 1

Oh lui, eh, tu pousses un peu mémé dans les orties, lachmar!!!:-)

"tu veux ma main" est une expression tres usitée dans le midi moins le quart, c'est presque affectueux!!!

Relis ainsi : "tu veux ma ming, cong?" Avec l'accent, ca passe, non?

[Répondre](#) [Citer](#)